

Extrait du ACADÉMIE DE LYON

<http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/sbssa/spip.php?article748>

CREATION DE L'ANSES

- Actualités -



Date de mise en ligne : mercredi 29 janvier 2014

Copyright © ACADÉMIE DE LYON - Tous droits réservés

Le 1er juillet 2010, l'Afssa et l'Afsset ont fusionné pour devenir l'**Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail**, Anses. Ce nouvel établissement reprend les missions, les moyens et le personnel des deux agences qui forment son socle. Il en reprend également les acquis et les valeurs - compétence scientifique, indépendance dans l'évaluation des risques, ouverture de l'expertise - pour les mettre au service d'une lecture globale et transversale des questions sanitaires. La mission principale de l'Anses est de contribuer par l'évaluation des risques à la sécurité sanitaire humaine dans les domaines de l'environnement, du travail et de l'alimentation, mais aussi de contribuer à la santé animale, au bien être des animaux et à la protection des végétaux. Grâce à son large champ de compétences, l'Anses est à même d'appréhender l'ensemble des expositions auxquelles l'homme est soumis, volontairement ou non, à chacun des âges et à chacun des moments de sa vie - travail, domicile, déplacements, loisirs.